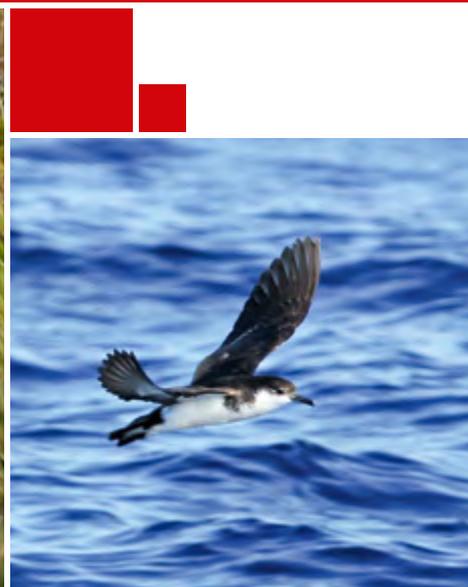


La Liste rouge des espèces menacées en France

Vertébrés des Terres australes et antarctiques françaises



■ La Liste rouge des espèces menacées en France

Les Terres australes et antarctiques françaises : des territoires isolés à la biodiversité menacée

Les espèces vivant dans les zones isolées de la planète ne sont pas à l'abri de l'impact des activités humaines. C'est ce que montrent les résultats de la Liste rouge des espèces menacées en France, consacrés aux oiseaux, aux mammifères et aux reptiles des Terres australes et antarctiques françaises (TAAF). Cet état des lieux a été établi par le Comité français de l'UICN et le Muséum national d'Histoire naturelle, en partenariat avec la collectivité des TAAF.

Etat des lieux

Les Terres australes françaises, la Terre Adélie et les îles Eparses sont des territoires relativement bien préservés, répartis de la zone tropicale aux latitudes polaires. Ces territoires inhabités, hormis la présence de scientifiques et de quelques militaires, représentent des sites majeurs pour la reproduction des tortues marines, des oiseaux et des mammifères marins, avec par exemple des concentrations exceptionnelles d'oiseaux, dépassant plusieurs dizaines de millions de couples dans les Terres australes. Toutefois, des menaces multiples pèsent sur cette biodiversité.

Les espèces introduites par l'homme, telles que les rats, les chats, les lapins et les chèvres, ont proliféré en l'absence de prédateurs naturels et menacent la faune de ces territoires. De nombreux oiseaux marins, comme le Pétrel gris dans les Terres australes et le Phaéon à bec jaune sur l'île d'Europa, tous deux classés "En danger", sont victimes des rats qui se nourrissent des œufs et des oisillons. Des lézards rarissimes des îles Eparses, tels que le Scinque aux yeux de serpent des Glorieuses, classé "Vulnérable", sont également la proie des rats.



■ La Sterne huppée, une espèce classée "Vulnérable" dans les îles Eparses © TAAF

La pêche à la palangre exercée de façon intensive dans les eaux internationales représente un danger pour les oiseaux et les mammifères marins. Attirés par les appâts, des dizaines de milliers d'albatros disparaissent ainsi chaque année à l'échelle mondiale, piégés sur les hameçons et victimes de noyade. Cette pêche menace par exemple l'Albatros d'Amsterdam, une espèce classée "En danger critique", qui ne niche que sur l'île d'Amsterdam et dont on dénombre moins d'une cinquantaine de couples reproducteurs. Des dauphins comme le Globicéphale tropical peuvent eux aussi être piégés accidentellement sur les palangres destinées à la pêche au thon et à l'espadon.

L'arrivée de nouvelles maladies sur les îles australes, telles que le rouget du porc et le choléra aviaire, a provoqué des mortalités importantes chez les jeunes de plusieurs espèces d'oiseaux



Paysage de Crozet © RNN Terres australes

■ Vertébrés des Terres australes et antarctiques françaises

marins. Les spécialistes redoutent une contamination à l'avenir des espèces les plus rares, comme l'Albatros d'Amsterdam, qui niche non loin des populations contaminées.

Enfin, le changement climatique constitue une nouvelle menace pour plusieurs espèces qui voient leur habitat naturel se transformer rapidement. A Kerguelen, l'augmentation des températures de l'océan modifie les zones d'alimentation de l'Albatros à sourcils noirs, une espèce "Quasi-menacée", qui pourrait disparaître de l'île à l'avenir. Et en Terre Adélie, la réduction de la surface de la banquise provoquera une diminution des ressources alimentaires du Manchot empereur, classé "Vulnérable", qui devrait connaître un déclin atteignant plus de 80 % à l'horizon 2100.

Pour répondre à ces enjeux et préserver la biodiversité de ces territoires, diverses actions sont mises en œuvre. Dans les Terres australes, une réserve naturelle nationale couvrant plus de 2,2 millions d'hectares, la plus grande de France, a été mise en place. Des études scientifiques ont été lancées sur des espèces emblématiques menacées, comme le Dauphin de Commerson et l'Orque à Crozet. A Saint-Paul, le succès des actions de dératissage a permis le retour de certains oiseaux, comme le Petit Puffin, classé "En danger" mais désormais en voie de recolonisation. Et depuis 2011, un plan national d'action est en place pour tenter de sauver l'Albatros d'Amsterdam de l'extinction. Au-delà de ces enjeux, ces territoires du bout du monde demeurent des sites uniques pour étudier, mesurer et comprendre les impacts des changements globaux provoqués par l'homme sur la biodiversité.

Des sanctuaires de biodiversité

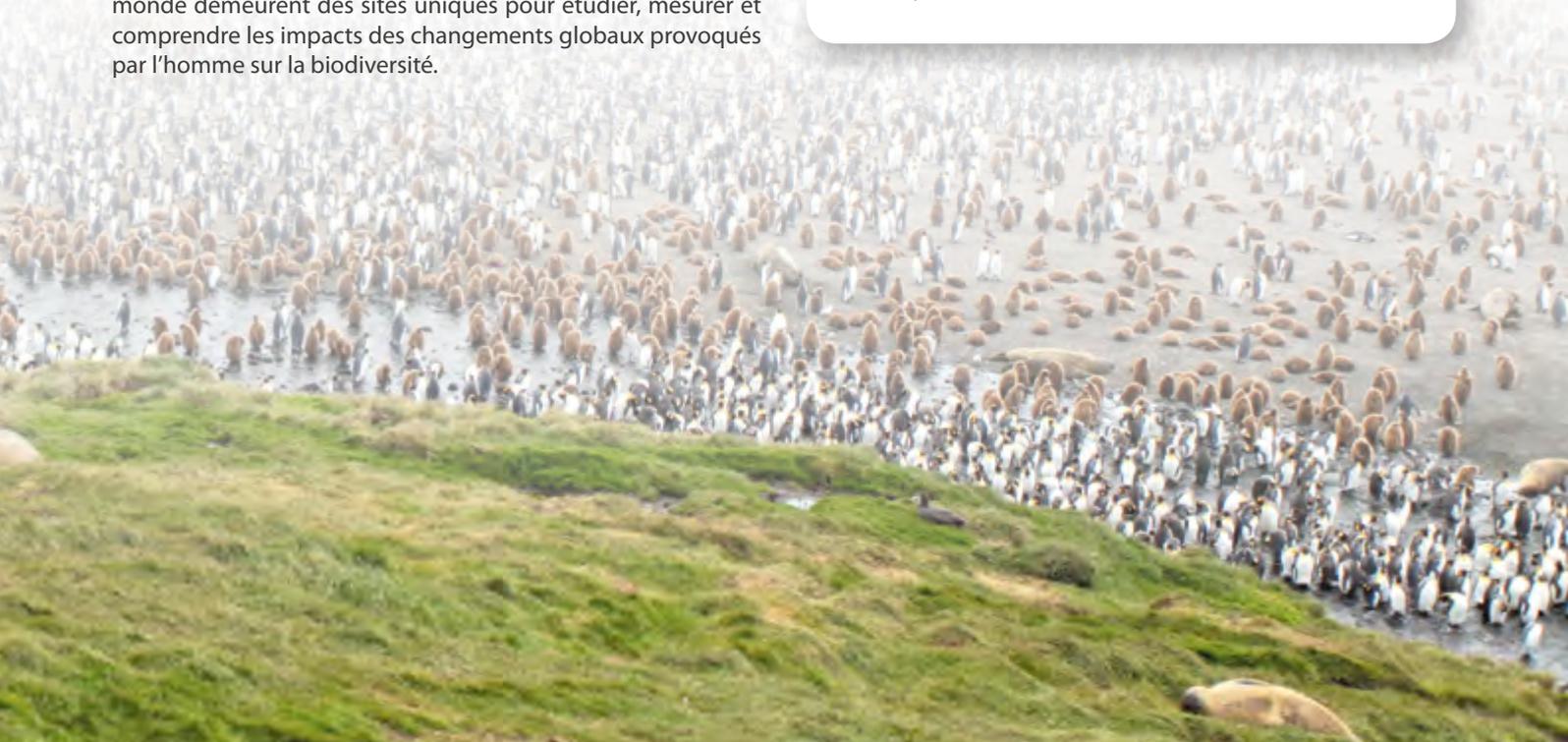
En raison de leur isolement géographique et d'une présence humaine limitée, la richesse patrimoniale remarquable des Terres australes et antarctiques françaises est restée relativement préservée.

Les îles Eparses, constituant des sanctuaires océaniques de nature primitive, abritent plusieurs espèces de lézards endémiques et hébergent la plus grande colonie de sternes fuligineuses de l'océan Indien. Leurs plages sont des lieux de pontes importants pour les tortues marines et différentes espèces de dauphins fréquentent leurs eaux, de même que des baleines à bec et des baleines à bosse.

Dans les Terres australes, les archipels de Crozet et de Kerguelen accueillent plus de 50 millions d'oiseaux, soit la plus grande communauté d'oiseaux marins au monde. D'importantes colonies d'otaries et d'éléphants de mer y sont également observées, ainsi que des populations d'orques, de dauphins et de baleines.

Enfin, la Terre Adélie abrite de fortes concentrations d'espèces protégées d'oiseaux et de mammifères marins. Les pétrels, manchots, éléphants de mer et phoques viennent s'y reproduire en très grand nombre, et des orques ainsi que différentes espèces de baleines s'alimentent dans ces eaux antarctiques.

Bien qu'éloignés des centres d'activités humaines, ces territoires demeurent sensibles aux perturbations extérieures. Des actions de protection et une surveillance toute particulière sont donc essentielles. Les Terres australes ont ainsi été classées en réserve naturelle nationale en 2006, un parc naturel marin a été créé plus récemment dans l'archipel des Glorieuses, et la Terre Adélie est protégée par le Traité de l'Antarctique de 1959, qui fait de ce continent un "Territoire de recherche et de Paix".



■ La Liste rouge des espèces menacées en France

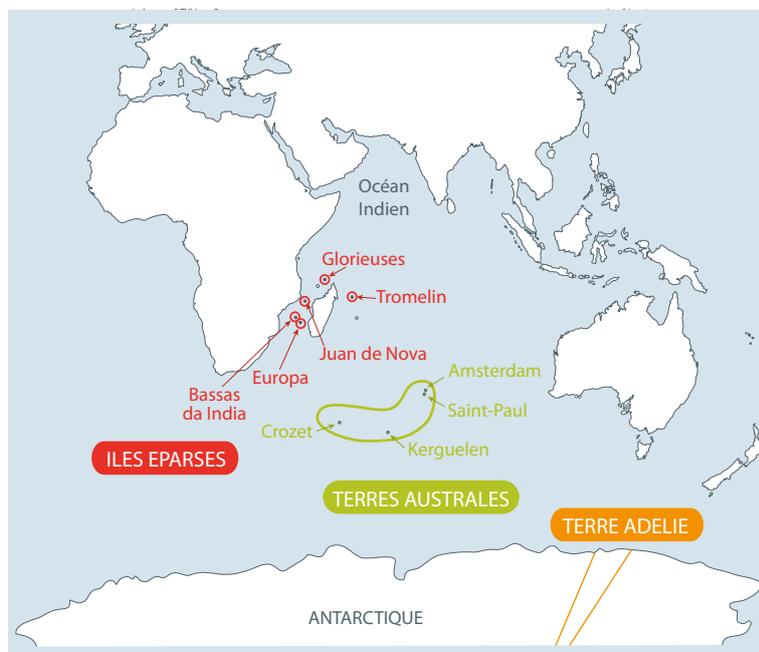
Démarche d'évaluation et résultats

L'état des lieux réalisé dans le cadre de l'élaboration de la Liste rouge nationale porte sur l'ensemble des vertébrés présents dans les Terres australes et antarctiques françaises (TAAF), à l'exclusion des poissons marins.

Les analyses menées ont reposé sur les résultats des travaux de recherche et sur l'ensemble des données récentes disponibles. Les évaluations ont été validées au cours d'une série d'ateliers organisés en juin et juillet 2014 et ont mobilisé l'expertise d'une quinzaine de spécialistes. Ceux-ci incluent des agents de la réserve naturelle nationale. Et pour les Terres australes et la Terre Adélie, nombre des experts impliqués font partie du Centre d'études biologiques de Chizé (CEBC) et sont investis dans des programmes de recherche de l'Institut polaire français Paul-Emile Victor (IPEV).

Trois zones distinctes ont été considérées : les Terres australes, la Terre Adélie et les îles Eparses. Le risque de disparition de toutes les espèces indigènes se reproduisant de manière régulière a été analysé dans chacune de ces zones. Seules exceptions parmi ces espèces, quelques oiseaux et reptiles terrestres non endémiques des îles Eparses n'ont pas pu être évalués, en raison de la taille trop restreinte de ces îles vis-à-vis des seuils de superficie de la méthodologie.

Les espèces visiteuses n'ont pas fait l'objet d'une évaluation spécifique. Cette situation concerne en particulier les oiseaux, les mammifères marins et les tortues marines régulièrement présents dans l'une ou l'autre des trois zones, mais ne s'y reproduisant pas. Pour ces espèces, les informations disponibles sont très lacunaires et leur population locale s'inscrit généralement dans une population régionale beaucoup plus large. L'option retenue a donc été de ne pas leur attribuer de catégorie spécifique pour les TAAF. Toutes les espèces visiteuses sont ainsi simplement listées avec leur catégorie mondiale.



■ Carte présentant les Terres australes et antarctiques françaises, faisant apparaître les trois zones distinguées pour l'évaluation

Enfin, les espèces introduites dans la période récente ou présentes de manière occasionnelle n'ont pas été soumises à l'évaluation. Conformément à la méthodologie, elles ont été classées dans la catégorie "Non applicable" (NA).

Le bilan synthétique des évaluations est présenté page suivante et les résultats détaillés pp. 11 à 22.



Albatros à sourcils noirs © Fabrice Le Bouard / RNN Terres australes

■ Vertébrés des Terres australes et antarctiques françaises

Nombre d'espèces évaluées par catégorie et par groupe taxonomique pour chaque zone géographique *

Groupe taxonomique	EX	RE	CR	EN	VU	NT	LC	DD	Nb total d'espèces menacées	Nb total d'espèces évaluées
Iles Eparses										
Mammifères								7	0	7
Oiseaux		2		4	1	2	4		5	13
Reptiles terrestres					3	1		1	3	5
Reptiles marins			1	1					2	2
Terres australes										
Mammifères				2			4	3	2	9
Oiseaux	1	1	4	6	4	3	19	11	14	49
Terre Adélie										
Mammifères							4		0	4
Oiseaux			1	1	4		2	1	6	9

(*) Pour chacune des trois zones, toutes les espèces indigènes se reproduisant de manière régulière ont été évaluées. Seules exceptions, les reptiles et les oiseaux terrestres non endémiques des îles Eparses n'ont pas fait l'objet d'une évaluation. Les espèces visiteuses ne sont pas évaluées.

Légende

	EX : Eteinte au niveau mondial		CR : En danger critique		NT : Quasi menacée
	RE : Disparue du territoire		EN : En danger		LC : Préoccupation mineure
			VU : Vulnérable		DD : Données insuffisantes

La Liste rouge des espèces menacées en France

Coordination

Sébastien Moncorps (directeur de l'UICN France), Jean-Philippe Siblet (directeur du SPN / MNHN)

Mise en œuvre

Aurore Cavois (UICN France), Guillaume Gigot (SPN / MNHN), Florian Kirchner (UICN France), Shankar Meyer (SPN / MNHN)

Chapitre Vertébrés des Terres australes et antarctiques françaises

Compilation des données et pré-évaluations

Charlotte Ricaud (MNHN)

Comité d'évaluation

Experts

Mammifères marins : Jean-Benoît Charrassin (MNHN), Christophe Guinet (CEBC CNRS), Paul Tixier (RNN Terres australes)

Oiseaux des Terres australes et de Terre Adélie : Christophe Barbraud (CEBC CNRS), Charles-André Bost (CEBC CNRS), Fabrice Le Bouard (RNN Terres australes), Yan Ropert-Coudert (IPHC CNRS), Henri Weimerskirch (CEBC CNRS)

Oiseaux des îles Eparses : Matthieu Le Corre (Univ. La Réunion), Henri Weimerskirch (CEBC CNRS)

Reptiles terrestres des îles Eparses : Jean-Michel Probst (expert indépendant), Mickaël Sanchez (NOI)

Reptiles marins des îles Eparses : Jérôme Bourjea (Ifremer), Stéphane Ciccione (Kelonia)

Evaluateurs Liste rouge : Guillaume Gigot (MNHN), Florian Kirchner (UICN France)

Autres contributeurs

Oiseaux des îles Eparses : Jean-Michel Probst (expert indépendant), Gérard Rocamora (expert indépendant)

Oiseaux des Terres australes et de Terre Adélie : Karine Delord (CEBC CNRS)

Mammifères marins : Violaine Dulau (Globice), Vincent Ridoux (CRMM)

Espèces introduites : Jean-Louis Chapuis (MNHN), Antoine Dervaux (TAAF), Axel Falguier (TAAF), David Ringler (TAAF)

Avec l'appui de

Cédric Marteau (TAAF), Régis Perdiat (TAAF)

Réalisation du document

Aurore Cavois (UICN France)

Kerguelen © Fabrice Le Bouard / RNN Terres australes

Tortue imbriquée

Eretmochelys imbricata

CR

Les îles Eparses disposent de plages sableuses, propices à la reproduction des tortues marines. Deux sites accueillent des pontes de Tortue imbriquée : les plages de Juan de Nova, où une trentaine de femelles viennent pondre chaque année, et les îles Glorieuses, lieux de pontes occasionnels.



© Jérôme Bourjea

En dehors de quelques cas signalés de braconnage, aucune menace particulière n'a été identifiée dans les îles Eparses. Toutefois, les tortues imbriquées parcourent la région et migrent sur les côtes est-africaines et malgaches, notamment pour s'y alimenter. Elles sont alors exposées aux prises accidentelles dans les filets des pêcheries côtières artisanales et confrontées au braconnage pour leurs écailles.

De plus, les plages de l'océan Indien étant de plus en plus affectées par les aménagements hôteliers et l'extraction de sable, les îles Eparses représentent une zone refuge pour cette tortue marine classée "En danger critique" et en déclin à l'échelle mondiale.



■ Scinque aux yeux de serpent des Glorieuses, photographié ici à Mayotte
© Oliver Hawlitschek

Scinque aux yeux de serpent des Glorieuses

Cryptoblepharus gloriosus

VU

Ce petit reptile est présent uniquement dans quelques îles de l'océan Indien, sur Mayotte et Mohéli dans l'archipel des Comores et sur les Glorieuses au sein des îles Eparses, qui abritent une sous-espèce endémique. Mais ce scinque discret est encore très peu connu et des études scientifiques sont en cours pour savoir si les populations des différentes îles forment une même espèce ou représentent des espèces distinctes. Dans les îles Eparses, l'espèce est classée en catégorie "Vulnérable" du fait de son aire de répartition particulièrement restreinte. Situé au nord-ouest de Madagascar, l'archipel des Glorieuses est composé de deux îles tropicales coralliennes, dont la surface cumulée ne dépasse pas 7 km².

Comme de nombreux animaux indigènes de ces îles, le Scinque à yeux de serpent des Glorieuses est menacé par les chats et les rats introduits. Apportés par l'homme, ces prédateurs se sont multipliés dans le milieu naturel et se développent aux dépens des espèces locales dont ils se nourrissent. Pour le futur, les conséquences du changement climatique représentent de nouvelles menaces potentielles, notamment à travers l'augmentation de la fréquence des tempêtes et la hausse du niveau de la mer, le point culminant des Glorieuses ne dépassant pas 12 m d'altitude.



Ile d'Europa © Jérôme Bourjea



■ Phaéton à bec jaune, photographié ici à La Réunion © Régis Perdriat / TAAF

Phaéton à bec jaune

Phaethon lepturus

EN

Reconnaisable à sa queue prolongée de deux longues plumes blanches, cet oiseau marin est présent dans toutes les zones océaniques tropicales et subtropicales. Il se nourrit généralement en pleine mer de petits poissons, de calmars et parfois de crustacés.

L'île d'Europa héberge une sous-espèce endémique du Phaéton à bec jaune, avec une population composée d'environ 1000 couples et totalement isolée du reste de l'océan Indien. Ces oiseaux se dispersent en effet très peu, demeurant fidèles à leur lieu de naissance.

L'espèce a subi un déclin marqué depuis 40 ans sur l'île d'Europa, où elle est classée "En danger". Les rats, arrivés accidentellement avec les bateaux, ont en effet envahi l'île et se nourrissent d'œufs et de poussins, et les chèvres introduites dégradent la végétation indigène. De plus, l'île n'est pas à l'abri du risque d'incendie, qui représente une menace pour la petite population de phaétons.

Globicéphale tropical

Globicephala macrorhynchus

DD

Ce dauphin de 5 à 7 m de long, au melon frontal arrondi proéminent, peut atteindre 3 tonnes. Largement réparti à l'échelle du globe, il fréquente les eaux chaudes profondes des zones tropicales et subtropicales.



© Globice

Le Globicéphale tropical est capable de plonger à plus de 500 m de profondeur et se nourrit essentiellement de calmars. Cette espèce sociale, qui vit en groupes pouvant atteindre plusieurs centaines d'individus, reste méconnue. Peu d'informations sont disponibles sur l'état de ses populations à l'échelle mondiale et la situation est identique dans les îles Eparses. Des survols aériens ont permis d'identifier sa présence, mais ses effectifs dans la zone et leur tendance d'évolution demeurent inconnus. De manière générale, cette situation concerne l'ensemble des mammifères marins fréquentant la zone. L'espèce est donc classée en catégorie "Données insuffisantes". Parmi les menaces, les impacts de la pêche au thon et à l'espadon pratiquée dans la région appellent à la vigilance et demandent à être pris en compte, car le Globicéphale tropical est victime de ces lignes de palangres sur lesquelles il se fait prendre de manière accidentelle.



Grand Îlot à Europa © Mickaël Sanchez & Jean-Michel Probst

Albatros d'Amsterdam

Diomedea amsterdamensis

CR

L'Albatros d'Amsterdam est l'un des oiseaux marins les plus rares au monde. Cette espèce endémique de l'île d'Amsterdam n'a été précisément identifiée qu'au début des années 80. Elle a sans doute frôlé l'extinction à cette période, alors qu'on ne comptait plus que quelques individus nicheurs. Ses effectifs ont connu depuis une augmentation, mais restent inférieurs à une cinquantaine de couples. Confrontée à de multiples menaces, l'espèce est classée "En danger critique".

La pêche au thon à la palangre est connue pour ses impacts collatéraux très forts sur les populations d'albatros au niveau mondial, causant chaque année la mort de plusieurs milliers de ces oiseaux. Attirés par les appâts fixés sur les lignes, les albatros meurent noyés, piégés sur les hameçons. Alors que cette pêche n'a désormais plus cours autour de l'île d'Amsterdam, elle reste pratiquée dans le reste de l'océan Indien, où l'Albatros d'Amsterdam chasse pour s'alimenter.



© Christophe Barbraud / CEBC CNRS IPEV

Petit puffin

Puffinus assimilis

EN

Dans les Terres australes françaises, le Petit puffin est présent sur l'île de Saint-Paul, où nichent quelques dizaines de couples. Comme de nombreux puffins et pétrels, cet oiseau marin installe son nid au fond de terriers creusés dans le sol ou dans des anfractuosités à l'abri des prédateurs. Cependant, cette protection s'avère inefficace face aux rats introduits, qui accèdent sans difficultés aux nids et attaquent les œufs et les oisillons.

Dans les années 90, le Petit puffin ne nichait plus que sur un îlot rocheux situé à 200 m de la côte, inaccessible aux rats. Depuis cette période, des actions de dératissage ont été entreprises et leur succès a permis le retour des oiseaux sur l'île, où ils semblent désormais en voie de recolonisation. Mais la situation de cette espèce classée "En danger" est à surveiller car ses effectifs restent faibles et ne sont pas à l'abri de menaces, comme la prédation par les souris introduites qui pourraient à leur tour attaquer les œufs et les oisillons.



© Jérémie Demay / CEBC CNRS IPEV

D'autre part, de nouvelles maladies apparues sur l'île ont provoqué la mortalité massive de poussins d'une autre espèce d'albatros, laissant craindre des conséquences dramatiques pour l'Albatros d'Amsterdam en cas de contamination. La présence de rats et de chats introduits, pouvant s'attaquer aux œufs et aux poussins, représente un autre facteur de risque. A l'avenir, le changement climatique pourrait également affecter son seul site de nidification et ses ressources alimentaires en mer. Depuis 2011, un plan national d'action a été mis en place, pour mieux comprendre ces menaces et entreprendre une série d'actions qui devront permettre de renforcer la survie de l'espèce.



■ Paysage de l'archipel de Crozet © Paul Tixier / RNN Terres australes



© Paul Tixier / RNN Terres australes

Orque

Orcinus orca

EN

Avec une taille atteignant 9 m et un poids de 6 tonnes, l'Orque est la plus grande espèce de la famille des delphinidés. Ce prédateur, qui peut vivre plus de 50 ans en milieu naturel, est présent dans tous les océans, des régions équatoriales au cercle polaire. On estime que les Terres australes françaises abritent moins de 250 orques adultes et l'espèce est classée "En danger" à l'échelle de la zone. La population résidant autour de Crozet a connu un fort déclin dans les années 90, probablement en partie dû aux navires de pêches illégaux cherchant à se débarrasser des orques, qui prélèvent les poissons capturés sur les hameçons des lignes de palangres.

Grâce aux moyens de surveillance et de contrôle mis en œuvre, la pêche illégale et le braconnage sont aujourd'hui endigués dans les eaux des Terres australes françaises. Cependant, malgré des conditions a priori favorables et la naissance chaque année de jeunes orques, la population reste stable et n'augmente pas, pour des raisons encore inexpliquées. Des études restent à mener pour comprendre les causes de cette situation.

Dauphin de Commerson

Cephalorhynchus commersonii

EN

L'archipel de Kerguelen abrite une sous-espèce endémique de ce petit dauphin à la silhouette facilement reconnaissable, qui vit dans les eaux froides subantarctiques. De taille réduite, la population des Terres australes françaises est isolée du reste de la population mondiale, qui se situe dans l'océan Atlantique, le long des côtes sud-américaines.



© Fabrice Le Bouard / RNN Terres australes

L'espèce a parfois été piégée accidentellement par le passé dans les filets de pêche. Mais aujourd'hui, aucune menace particulière n'est identifiée à Kerguelen pour ce dauphin. Cependant, la petite taille de sa population et son isolement sont des facteurs de vulnérabilité importants face à tout changement environnemental qui pourrait survenir. Classé dans la catégorie "En danger", le Dauphin de Commerson fait l'objet d'un suivi scientifique, qui permettra de surveiller dans le futur l'évolution de sa population.



Kerguelen © Fabrice Le Bouard / RNN Terres australes

Manchot empereur

Aptenodytes forsteri

VU

Incapable de voler mais remarquable nageur, cet oiseau se nourrit exclusivement en mer de poissons, de calmars et de petites crevettes qui forment le krill. Seul animal à se reproduire durant l'hiver antarctique, il est capable d'affronter des conditions particulièrement hostiles, avec des vents violents et une température descendant jusqu'à -40°C .

Même s'il vit sur un continent inhabité, le Manchot empereur est menacé par les conséquences des activités humaines, à travers leurs effets sur le climat. En effet, le changement climatique a un impact sur l'étendue de la banquise. Or, c'est sous cette couche de glace flottante que se développe le phytoplancton, un ensemble de minuscules organismes végétaux qui constituent le premier maillon de la chaîne alimentaire. Le phytoplancton nourrit le krill, dont s'alimentent les poissons, qui sont à leur tour la proie des manchots. La réduction de la surface de la banquise provoquera donc une diminution des ressources alimentaires dont dépend le Manchot empereur.



© Christophe Barbraud / CEBC CNRS IPEV

D'après les projections réalisées à partir des modèles climatiques, la population de Manchot empereur de Terre Adélie devrait connaître un déclin de plus de 40 % dans les 30 prochaines années et de plus de 80 % à l'horizon 2100. La survie de cette espèce "Vulnérable" dépend donc en grande partie des efforts qui seront faits pour limiter les effets du changement climatique.



© Christophe Barbraud / CEBC CNRS IPEV

■ La Liste rouge des espèces menacées en France

Iles Eparses

Mammifères des îles Eparses

Espèces marines reproductrices régulières

Ordre	Nom scientifique	Nom commun	Catégorie Liste rouge TAAF	Tendance*	Catégorie Liste rouge mondiale
Cetacea	<i>Megaptera novaeangliae</i>	Mégaptère, Baleine à bosse	DD	↗	LC
Cetacea	<i>Globicephala macrorhynchus</i>	Globicéphale tropical	DD	?	DD
Cetacea	<i>Grampus griseus</i>	Dauphin de Risso	DD	?	LC
Cetacea	<i>Peponocephala electra</i>	Péponocéphale	DD	?	LC
Cetacea	<i>Pseudorca crassidens</i>	Pseudorque	DD	?	DD
Cetacea	<i>Stenella attenuata</i>	Dauphin tacheté pantropical	DD	?	LC
Cetacea	<i>Stenella longirostris</i>	Dauphin long-bec	DD	?	DD

(*) Tendance d'évolution des populations : en augmentation « ↗ », en diminution « ↘ », stable « → » ou inconnue « ? ».

Espèces marines visiteuses régulières

Ordre	Nom scientifique	Nom commun ¹	Catégorie Liste rouge TAAF ²	Catégorie Liste rouge mondiale
Cetacea	<i>Balaenoptera sp.</i>	Rorquals indéterminés ^a	-	/
Cetacea	<i>Physeter macrocephalus</i>	Grand cachalot ^b	-	VU
Cetacea	<i>Kogia breviceps</i>	Cachalot pygmée	-	DD
Cetacea	<i>Kogia sima</i>	Cachalot nain	-	DD
Cetacea	<i>Indopacetus pacificus</i>	Mésoplodon de Longman ^a	-	DD
Cetacea	<i>Mesoplodon densirostris</i>	Mésoplodon de Blainville ^{a, b}	-	DD
Cetacea	<i>Mesoplodon sp.</i>	Mésoplodons indéterminés ^a	-	/
Cetacea	<i>Ziphius cavirostris</i>	Ziphius, Baleine à bec de Cuvier ^a	-	LC
Cetacea	<i>Feresa attenuata</i>	Orque naine ^b	-	DD
Cetacea	<i>Lagenodelphis hosei</i>	Dauphin de Fraser ^b	-	LC
Cetacea	<i>Tursiops aduncus</i>	Grand dauphin indo-pacifique ^b	-	DD
Cetacea	<i>Tursiops truncatus</i>	Grand dauphin commun ^b	-	LC
Cetacea	<i>Stenella coeruleoalba</i>	Dauphin bleu et blanc ^c	-	LC

(1) Précision sur le statut de présence : (a) espèce visiteuse au statut régulier à confirmer ; (b) espèce visiteuse et reproductrice possible dans la zone.

(2) En raison du peu d'informations disponibles sur les espèces visiteuses régulières et de leur inscription dans une population régionale beaucoup plus large, elles n'ont pas fait l'objet d'une évaluation spécifique.

Espèces marines occasionnelles

Ordre	Nom scientifique	Nom commun	Catégorie Liste rouge TAAF	Catégorie Liste rouge mondiale
Cetacea	<i>Orcinus orca</i>	Orque	NA ^b	DD

Espèces terrestres visiteuses régulières

Ordre	Nom scientifique	Nom commun	Catégorie Liste rouge TAAF*	Catégorie Liste rouge mondiale
Chiroptera	<i>Mops sp.</i>	Chauve-souris indéterminée	-	/

(*) En raison du peu d'informations disponibles sur les espèces visiteuses régulières et de leur inscription dans une population régionale beaucoup plus large, elles n'ont pas fait l'objet d'une évaluation spécifique.

■ La Liste rouge des espèces menacées en France

Oiseaux des îles Eparses

Espèces reproductrices régulières

Ordre	Nom scientifique	Nom commun	Sous-espèce ¹	Endémisme ²	Catégorie Liste rouge TAAF ³	Tendance ⁴	Catégorie Liste rouge mondiale
Ciconiiformes	<i>Papasula abbotti</i>	Fou d'Abbott			RE		EN
Ciconiiformes	<i>Sula leucogaster</i>	Fou brun			RE		LC
Procellariiformes	<i>Puffinus bailloni</i>	Puffin de Baillon	<i>ssp. bailloni</i>		EN	?	LC
Ciconiiformes	<i>Phaethon lepturus</i>	Phaéton à bec jaune	<i>ssp. europae</i>	(Eu)	EN	↘	LC
Ciconiiformes	<i>Phaethon rubricauda</i>	Phaéton à brins rouges			EN	↘	LC
Charadriiformes	<i>Hydroprogne caspia</i>	Sterne caspienne			EN	→	LC
Charadriiformes	<i>Thalasseus bergii</i>	Sterne huppée			VU	→	LC
Ciconiiformes	<i>Fregata ariel</i>	Frégate ariel			NT	→	LC
Ciconiiformes	<i>Fregata minor</i>	Frégate du Pacifique			NT	→	LC
Ciconiiformes	<i>Sula dactylatra</i>	Fou masqué	<i>ssp. melanops</i>		LC	↗	LC
Ciconiiformes	<i>Sula sula</i>	Fou à pieds rouges	<i>ssp. rubripes</i>		LC	↗	LC
Charadriiformes	<i>Anous stolidus</i>	Noddi brun			LC	→	LC
Charadriiformes	<i>Onychoprion fuscatus</i>	Sterne fuligineuse			LC	↘	LC
Ciconiiformes	<i>Ardea cinerea</i>	Héron cendré			-		LC
Ciconiiformes	<i>Ardeola idae</i>	Crabier malgache			-		EN
Ciconiiformes	<i>Egretta dimorpha</i>	Aigrette dimorphe			-		LC
Strigiformes	<i>Tyto alba</i>	Effraie des clochers			-		LC
Coraciiformes	<i>Merops superciliosus</i>	Guêpier malgache			-		LC
Passeriformes	<i>Corvus albus</i>	Corbeau pie			-		LC
Passeriformes	<i>Hypsipetes madagascariensis</i>	Bulbul de Madagascar			-		LC
Passeriformes	<i>Zosterops maderaspatanus</i>	Zostérops malgache			-		LC

(1) Lorsque l'espèce est représentée par une seule sous-espèce particulière.

(2) Endémisme d'Europa « Eu » ; les parenthèses signalent que le statut d'endémisme s'applique à la sous-espèce.

(3) En raison de la taille restreinte des îles Eparses vis-à-vis des seuils de superficie de la méthodologie, seules les espèces marines ont été évaluées. Les espèces nicheuses régulières non marines qui n'ont pas pu faire l'objet d'une évaluation sont signalées par la mention « - ».

(4) Tendance d'évolution des populations : en augmentation « ↗ », en diminution « ↘ », stable « → » ou inconnue « ? ».

Espèces visiteuses régulières

Ordre	Nom scientifique	Nom commun	Catégorie Liste rouge TAAF*	Catégorie Liste rouge mondiale
Phoenicopteriformes	<i>Phoenicopterus ruber</i>	Flamant des Caraïbes	-	LC
Charadriiformes	<i>Charadrius leschenaultii</i>	Gravelot de Leschenault	-	LC
Charadriiformes	<i>Pluvialis squatarola</i>	Pluvier argenté	-	LC
Charadriiformes	<i>Actitis hypoleucos</i>	Chevalier guignette	-	LC
Charadriiformes	<i>Arenaria interpres</i>	Tournepierrre à collier	-	LC
Charadriiformes	<i>Calidris alba</i>	Bécasseau sanderling	-	LC
Charadriiformes	<i>Calidris ferruginea</i>	Bécasseau cocorli	-	LC
Charadriiformes	<i>Numenius phaeopus</i>	Courlis corlieu	-	LC
Charadriiformes	<i>Tringa nebularia</i>	Chevalier aboyeur	-	LC
Charadriiformes	<i>Stercorarius antarcticus</i>	Labbe antarctique	-	NE
Charadriiformes	<i>Thalasseus bengalensis</i>	Sterne voyageuse	-	LC

(*) En raison du peu d'informations disponibles sur les espèces visiteuses régulières et de leur inscription dans une population régionale beaucoup plus large, elles n'ont pas fait l'objet d'une évaluation spécifique.

Espèces occasionnelles

Ordre	Nom scientifique	Nom commun	Catégorie Liste rouge TAAF	Catégorie Liste rouge mondiale
Ciconiiformes	<i>Ardea alba</i>	Grande aigrette	NA ^b	LC
Ciconiiformes	<i>Bubulcus ibis</i>	Héron garde-boeufs	NA ^b	LC
Charadriiformes	<i>Charadrius hiaticula</i>	Grand gravelot	NA ^b	LC
Charadriiformes	<i>Pluvialis fulva</i>	Pluvier fauve	NA ^b	LC
Charadriiformes	<i>Vanellus armatus</i>	Vanneau armé	NA ^b	LC
Charadriiformes	<i>Dromas ardeola</i>	Drome ardéole	NA ^b	LC
Charadriiformes	<i>Limosa lapponica</i>	Barge rousse	NA ^b	LC
Coraciiformes	<i>Eurystomus glaucurus</i>	Rolle violet	NA ^b	LC
Coraciiformes	<i>Merops apiaster</i>	Guêpier d'Europe	NA ^b	LC
Passeriiformes	<i>Delichon urbicum</i>	Hirondelle de fenêtre	NA ^b	LC
Passeriiformes	<i>Hirundo abyssinica</i>	Hirondelle à gorge striée	NA ^b	LC
Passeriiformes	<i>Hirundo rustica</i>	Hirondelle rustique	NA ^b	LC
Passeriiformes	<i>Riparia riparia</i>	Hirondelle de rivage	NA ^b	LC
Passeriiformes	<i>Lanius collurio</i>	Pie-grièche écorcheur	NA ^b	LC
Passeriiformes	<i>Anthus cervinus</i>	Pipit à gorge rousse	NA ^b	LC
Passeriiformes	<i>Anthus trivialis</i>	Pipit des arbres	NA ^b	LC
Passeriiformes	<i>Motacilla flava</i>	Bergeronnette printanière	NA ^b	LC
Passeriiformes	<i>Muscicapa striata</i>	Gobemouche gris	NA ^b	LC
Passeriiformes	<i>Creatophora cinerea</i>	Etourneau caronculé	NA ^b	LC



■ Paysage d'Europa © Mickaël Sanchez & Jean-Michel Probst

■ La Liste rouge des espèces menacées en France

Reptiles terrestres des îles Eparses

Espèces reproductrices régulières

Ordre	Nom scientifique	Nom commun	Sous-espèce ¹	Endémisme ²	Catégorie Liste rouge TAAF ³	Tendance ⁴	Catégorie Liste rouge mondiale
Squamata	<i>Cryptoblepharus caudatus</i>	Scinque aux yeux de serpent de Juan de Nova		JdN	VU	?	NE
Squamata	<i>Cryptoblepharus gloriosus</i>	Scinque aux yeux de serpent des Glorieuses	ssp. <i>gloriosus</i>	(Glo)	VU	?	NE
Squamata	<i>Trachylepis infralineata</i>	Scinque aux labiales tachetées		Eu	VU	?	NE
Squamata	<i>Cryptoblepharus bitaeniatus</i>	Scinque aux yeux de serpent d'Europa		Eu	NT	?	NE
Squamata	<i>Amphiglossus valhallae</i>	Amphiglosse de la Valhalla		Glo	DD	?	NE
Squamata	<i>Hemidactylus mercatorius</i>	Hémidactyle des palmiers			-		LC
Squamata	<i>Hemidactylus sp.</i>	Hémidactyle indéterminé			-		/
Squamata	<i>Lygodactylus verticillatus</i>	Lygodactyle verticillé			-		LC
Squamata	<i>Zonosaurus madagascariensis</i>	Zonosauve de Madagascar	ssp. <i>insularus</i>		-		LC

(1) Lorsque l'espèce est représentée par une seule sous-espèce particulière.

(2) Espèce endémique de l'archipel des Glorieuses « Glo », Juan de Nova « JdN », Europa « Eu » ; les parenthèses signalent que le statut d'endémisme s'applique à la sous-espèce.

(3) En raison de la taille restreinte des îles Eparses vis-à-vis des seuils de superficie de la méthodologie, seules les espèces endémiques et les espèces représentées par une seule sous-espèce endémique ont été évaluées. Les espèces reproductrices régulières qui n'ont pas pu faire l'objet d'une évaluation sont signalées par la mention « - ».

(4) Tendance d'évolution des populations : en augmentation « ↗ », en diminution « ↘ », stable « → » ou inconnue « ? ».

Reptiles marins des îles Eparses

Espèces reproductrices régulières

Ordre	Nom scientifique	Nom commun	Catégorie Liste rouge TAAF	Tendance ⁴	Catégorie Liste rouge mondiale
Testudines	<i>Eretmochelys imbricata</i>	Tortue imbriquée, Tortue caret	CR	?	CR
Testudines	<i>Chelonia mydas</i>	Tortue verte, Tortue franche	EN	↗	EN

(*) Tendance d'évolution des populations : en augmentation « ↗ », en diminution « ↘ », stable « → » ou inconnue « ? ».

Espèces visiteuses régulières

Ordre	Nom scientifique	Nom commun	Catégorie Liste rouge TAAF*	Catégorie Liste rouge mondiale
Testudines	<i>Caretta caretta</i>	Tortue caouanne	-	EN
Testudines	<i>Lepidochelys olivacea</i>	Tortue olivâtre	-	VU
Testudines	<i>Dermochelys coriacea</i>	Tortue luth	-	CR

(*) En raison du peu d'informations disponibles sur les espèces visiteuses régulières et de leur inscription dans une population régionale beaucoup plus large, elles n'ont pas fait l'objet d'une évaluation spécifique.

Espèces occasionnelles

Ordre	Nom scientifique	Nom commun	Catégorie Liste rouge TAAF	Catégorie Liste rouge mondiale
Squamata	<i>Pelamis platurus</i>	Pélamide bicolore	NA ^b	LC

Vertébrés introduits dans les îles Eparses

Classe	Ordre	Nom scientifique	Nom commun	Catégorie Liste rouge TAAF	Catégorie Liste rouge mondiale
Mammalia	Artiodactyla	<i>Capra hircus</i>	Chèvre domestique	NA ^a	NE
Mammalia	Carnivora	<i>Felis catus</i>	Chat domestique	NA ^a	NE
Mammalia	Rodentia	<i>Mus musculus</i>	Souris grise	NA ^a	LC
Mammalia	Rodentia	<i>Rattus rattus</i>	Rat noir	NA ^a	LC
Mammalia	Soricomorpha	<i>Suncus etruscus</i>	Pachyure étrusque	NA ^a	LC
Aves	Columbiformes	<i>Geopelia striata</i>	Géopélie zébrée	NA ^a	LC
Aves	Galliformes	<i>Numida meleagris</i>	Pintade de Numidie	NA ^a	LC
Aves	Galliformes	<i>Gallus gallus</i>	Coq bankiva	NA ^a	NE
Aves	Passeriformes	<i>Estrilda astrild</i>	Astrild ondulé	NA ^a	LC
Aves	Passeriformes	<i>Foudia madagascariensis</i>	Foudi rouge	NA ^a	LC
Aves	Passeriformes	<i>Pycnonotus jocosus</i>	Bulbul orphée	NA ^a	LC
Aves	Turniciformes	<i>Turnix nigricollis</i>	Turnix de Madagascar	NA ^a	LC
Reptilia	Squamata	<i>Furcifer polleni</i>	Caméléon de Mayotte	NA ^a	LC
Reptilia	Squamata	<i>Indotyphlops braminus</i>	Serpent des pots de terre	NA ^a	NE



■ Scincus aux labiales tachetées, endémique d'Europa et classé "Vulnérable"
© Mickaël Sanchez



■ Paysage d'Europa © Mickaël Sanchez & Jean-Michel Probst

■ La Liste rouge des espèces menacées en France

Terres australes françaises

Mammifères des Terres australes françaises

Espèces reproductrices régulières

Ordre	Nom scientifique	Nom commun	Sous-espèce ¹	Endémisme ²	Catégorie Liste rouge TAAF	Tendance ³	Catégorie Liste rouge mondiale
Cetacea	<i>Cephalorhynchus commersonii</i>	Dauphin de Commerson	<i>ssp. kerguelensis</i>	(Ker)	EN	?	DD
Cetacea	<i>Orcinus orca</i>	Orque			EN	→	DD
Carnivora	<i>Arctocephalus gazella</i>	Otarie des Kerguelen			LC	↗	LC
Carnivora	<i>Arctocephalus tropicalis</i>	Otarie de l'île d'Amsterdam			LC	↗	LC
Carnivora	<i>Mirounga leonina</i>	Eléphant de mer austral			LC	→	LC
Cetacea	<i>Balaenoptera acutorostrata</i>	Petit rorqual			LC	→	LC
Cetacea	<i>Globicephala melas</i>	Globicéphale noir	<i>ssp. edwardii</i>		DD	?	DD
Cetacea	<i>Lagenorhynchus cruciger</i>	Lagénorhynque sablier			DD	?	LC
Cetacea	<i>Lissodelphis peronii</i>	Dauphin aptère austral			DD	?	DD

(1) Lorsque l'espèce est représentée par une seule sous-espèce particulière.

(2) Endémisme de l'archipel de Kerguelen « Ker » ; les parenthèses signalent que le statut d'endémisme s'applique à la sous-espèce.

(3) Tendance d'évolution des populations : en augmentation « ↗ », en diminution « ↘ », stable « → » ou inconnue « ? ».

Espèces visiteuses régulières

Ordre	Nom scientifique	Nom commun ¹	Catégorie Liste rouge TAAF ²	Catégorie Liste rouge mondiale
Carnivora	<i>Hydrurga leptonyx</i>	Léopard de mer	-	LC
Cetacea	<i>Eubalaena australis</i>	Baleine franche australe	-	LC
Cetacea	<i>Balaenoptera bonaerensis</i>	Petit rorqual antarctique ^a	-	DD
Cetacea	<i>Balaenoptera borealis</i>	Rorqual boréal ^a	-	EN
Cetacea	<i>Balaenoptera musculus</i>	Grand rorqual, Baleine bleue ^a	-	EN
Cetacea	<i>Balaenoptera physalus</i>	Rorqual commun ^a	-	EN
Cetacea	<i>Megaptera novaeangliae</i>	Mégaptère, Baleine à bosse	-	LC
Cetacea	<i>Physeter macrocephalus</i>	Cachalot macrocéphale, Grand cachalot ^a	-	VU
Cetacea	<i>Berardius arnuxii</i>	Bérardie d'Arnoux ^a	-	DD
Cetacea	<i>Hyperoodon planifrons</i>	Hypérodon austral ^a	-	LC
Cetacea	<i>Mesoplodon bowdoini</i>	Mésoplodon d'Andrews ^a	-	DD
Cetacea	<i>Mesoplodon densirostris</i>	Mésoplodon de Blainville ^a	-	DD
Cetacea	<i>Mesoplodon grayi</i>	Mésoplodon de Gray ^a	-	DD
Cetacea	<i>Ziphius cavirostris</i>	Ziphius, Baleine à bec de Cuvier ^a	-	LC

(1) Précision sur le statut de présence : (a) espèce visiteuse régulière et reproductrice possible dans la zone.

(2) En raison du peu d'informations disponibles sur les espèces visiteuses régulières et de leur inscription dans une population régionale beaucoup plus large, elles n'ont pas fait l'objet d'une évaluation spécifique.

Espèces occasionnelles

Ordre	Nom scientifique	Nom commun	Catégorie Liste rouge TAAF	Catégorie Liste rouge mondiale
Carnivora	<i>Leptonychotes weddellii</i>	Phoque de Weddell	NA ^b	LC
Carnivora	<i>Lobodon carcinophaga</i>	Phoque crabier	NA ^b	LC
Cetacea	<i>Caperea marginata</i>	Baleine pygmée	NA ^b	DD
Cetacea	<i>Mesoplodon layardii</i>	Mésoplodon de Layard	NA ^b	DD
Cetacea	<i>Lagenorhynchus obscurus</i>	Lagénorhynque obscur	NA ^b	DD
Cetacea	<i>Phocoena dioptrica</i>	Marsouin à lunettes	NA ^b	DD

Oiseaux des Terres australes françaises

Espèces reproductrices régulières

Ordre	Nom scientifique	Nom commun	Sous-espèce ¹	Endémisme ²	Catégorie Liste rouge TAAF	Tendance ³	Catégorie Liste rouge mondiale
	Anseriformes	<i>Anas marecula</i>	Canard de l'île d'Amsterdam	Ams	EX		EX
	Procellariiformes	<i>Pelagodroma marina</i>	Océanite frégate		RE		LC
	Procellariiformes	<i>Diomedea amsterdamensis</i>	Albatros d'Amsterdam	Ams	CR	↗	CR
	Procellariiformes	<i>Thalassarche salvini</i>	Albatros de Salvin		CR	?	VU
	Ciconiiformes	<i>Morus capensis</i>	Fou du Cap		CR	→	VU
	Ciconiiformes	<i>Morus serrator</i>	Fou austral		CR	→	LC
	Sphenisciformes	<i>Eudyptes moseleyi</i>	Gorfou sauteur du Nord		EN	↘	EN
	Procellariiformes	<i>Phoebastria fusca</i>	Albatros fuligineux à dos sombre		EN	↘	EN
	Procellariiformes	<i>Thalassarche carteri</i>	Albatros à bec jaune de l'océan Indien		EN	↘	EN
	Procellariiformes	<i>Fregetta grallaria</i>	Océanite à ventre blanc		EN	?	LC
	Procellariiformes	<i>Procellaria cinerea</i>	Pétrel gris		EN	↘	NT
	Procellariiformes	<i>Puffinus assimilis</i>	Petit puffin		EN	?	LC
	Procellariiformes	<i>Diomedea exulans</i>	Albatros hurleur		VU	↘	VU
	Procellariiformes	<i>Pachyptila macgillivrayi</i>	Prion de Macgillivray	StP	VU	↗	NE
	Procellariiformes	<i>Procellaria aequinoctialis</i>	Pétrel à menton blanc		VU	→	VU
	Procellariiformes	<i>Puffinus carneipes</i>	Puffin à pieds pâles		VU	↗	LC
	Sphenisciformes	<i>Pygoscelis papua</i>	Manchot papou		NT	→	NT
	Procellariiformes	<i>Thalassarche melanophris</i>	Albatros à sourcils noirs		NT	→	NT
	Charadriiformes	<i>Chionis minor</i>	Petit bec-en-fourreau		NT	↘	LC
	Sphenisciformes	<i>Aptenodytes patagonicus</i>	Manchot royal		LC	→	LC
	Sphenisciformes	<i>Eudyptes chrysolophus</i>	Gorfou macaroni		LC	→	VU
	Procellariiformes	<i>Fregetta tropica</i>	Océanite à ventre noir		LC	?	LC
	Procellariiformes	<i>Oceanites oceanicus</i>	Océanite de Wilson		LC	?	LC
	Procellariiformes	<i>Pelecanoides georgicus</i>	Pétrel plongeur de Géorgie du Sud		LC	?	LC
	Procellariiformes	<i>Pelecanoides urinatrix</i>	Pétrel plongeur commun		LC	?	LC
	Procellariiformes	<i>Aphrodroma brevirostris</i>	Pétrel de Kerguelen		LC	?	LC
	Procellariiformes	<i>Halobaena caerulea</i>	Pétrel bleu		LC	?	LC
	Procellariiformes	<i>Macronectes giganteus</i>	Pétrel géant		LC	→	LC
	Procellariiformes	<i>Macronectes halli</i>	Pétrel de Hall		LC	→	LC
	Procellariiformes	<i>Pachyptila belcheri</i>	Prion de Belcher		LC	?	LC
	Procellariiformes	<i>Pachyptila desolata</i>	Prion de la désolation		LC	?	LC
	Procellariiformes	<i>Pachyptila salvini</i>	Prion de Salvin		LC	?	LC
	Procellariiformes	<i>Pachyptila turtur</i>	Petit prion		LC	?	LC
	Procellariiformes	<i>Pterodroma lessonii</i>	Pétrel à tête blanche		LC	?	LC
	Procellariiformes	<i>Pterodroma macroptera</i>	Pétrel noir		LC	?	LC
	Procellariiformes	<i>Pterodroma mollis</i>	Pétrel soyeux		LC	?	LC
	Charadriiformes	<i>Larus dominicanus</i>	Goéland dominicain	<i>ssp. judithae</i>	LC	?	LC
	Charadriiformes	<i>Stercorarius antarcticus</i>	Labbe antarctique	<i>ssp. lonnbergi</i>	LC	?	NE
	Anseriformes	<i>Anas eatoni</i>	Canard d'Eaton	Ker-Cro ⁴	DD	?	VU
	Sphenisciformes	<i>Eudyptes filholi</i>	Gorfou de Filhol		DD	?	NE
	Sphenisciformes	<i>Eudyptes schlegeli</i>	Gorfou de Schlegel		DD	?	VU
	Procellariiformes	<i>Phoebastria palpebrata</i>	Albatros fuligineux à dos clair		DD	?	NT
	Procellariiformes	<i>Thalassarche chrysostoma</i>	Albatros à tête grise		DD	?	EN
	Procellariiformes	<i>Garrodia nereis</i>	Océanite à croupion gris		DD	?	LC
	Procellariiformes	<i>Daption capense</i>	Damier du Cap		DD	?	LC

■ La Liste rouge des espèces menacées en France

Ordre	Nom scientifique	Nom commun	Sous-espèce ¹	Endémisme ²	Catégorie Liste rouge TAAF	Tendance ³	Catégorie Liste rouge mondiale
Ciconiiformes	<i>Phalacrocorax melanogenis</i>	Cormoran de Crozet			DD	?	NE
Ciconiiformes	<i>Phalacrocorax verrucosus</i>	Cormoran de Kerguelen		Ker	DD	?	LC
Charadriiformes	<i>Sterna virgata</i>	Sterne de Kerguelen			DD	?	NT
Charadriiformes	<i>Sterna vittata</i>	Sterne subantarctique			DD	?	LC

(1) Lorsque l'espèce est représentée par une seule sous-espèce particulière.

(2) Espèce endémique de l'archipel de Kerguelen « Ker », archipel de Crozet « Cro », Amsterdam « Ams », Saint-Paul « StP »

(3) Tendance d'évolution des populations : en augmentation « ↗ », en diminution « ↘ », stable « → » ou inconnue « ? ».

(4) Espèce endémique des Terres australes françaises, représentée par deux sous-espèces, l'une endémique de l'archipel de Kerguelen, l'autre de l'archipel de Crozet.

Espèces visiteuses régulières

Ordre	Nom scientifique	Nom commun	Catégorie Liste rouge TAAF*	Catégorie Liste rouge mondiale
Procellariiformes	<i>Thalassarche cauta</i>	Albatros à cape blanche	-	NT
Procellariiformes	<i>Pelagodroma marina</i>	Océanite frégate	-	LC
Procellariiformes	<i>Fulmarus glacialis</i>	Fulmar argenté	-	LC
Procellariiformes	<i>Puffinus griseus</i>	Puffin fuligineux	-	NT
Charadriiformes	<i>Tringa nebularia</i>	Chevalier aboyeur	-	LC
Charadriiformes	<i>Stercorarius chilensis</i>	Labbe du Chili	-	LC
Charadriiformes	<i>Sterna paradisaea</i>	Sterne arctique	-	LC

(*) En raison du peu d'informations disponibles sur les espèces visiteuses régulières et de leur inscription dans une population régionale beaucoup plus large, elles n'ont pas fait l'objet d'une évaluation spécifique.

Espèces occasionnelles

Ordre	Nom scientifique	Nom commun	Catégorie Liste rouge TAAF	Catégorie Liste rouge mondiale
Sphenisciformes	<i>Aptenodytes forsteri</i>	Manchot empereur	NA ^b	NT
Sphenisciformes	<i>Eudyptes sclateri</i>	Gorfou huppé	NA ^b	EN
Sphenisciformes	<i>Pygoscelis adeliae</i>	Manchot Adélie	NA ^b	NT
Sphenisciformes	<i>Pygoscelis antarcticus</i>	Manchot à jugulaire	NA ^b	LC
Procellariiformes	<i>Diomedea epomophora</i>	Albatros royal	NA ^b	VU
Procellariiformes	<i>Thalassarche eremita</i>	Albatros de Chatham	NA ^b	VU
Procellariiformes	<i>Thalassarche impavida</i>	Albatros de Campbell	NA ^b	VU
Procellariiformes	<i>Calonectris diomedea</i>	Puffin cendré	NA ^b	LC
Procellariiformes	<i>Pagodroma nivea</i>	Pétrel des neiges	NA ^b	LC
Procellariiformes	<i>Pterodroma baraui</i>	Pétrel de Barau	NA ^b	EN
Procellariiformes	<i>Pterodroma cookii</i>	Pétrel de Cook	NA ^b	VU
Procellariiformes	<i>Pterodroma externa</i>	Pétrel de Juan Fernandez	NA ^b	VU
Procellariiformes	<i>Pterodroma nigripennis</i>	Pétrel à ailes noires	NA ^b	LC
Procellariiformes	<i>Puffinus gravis</i>	Puffin majeur	NA ^b	LC
Procellariiformes	<i>Thalassoica antarctica</i>	Pétrel antarctique	NA ^b	LC
Ciconiiformes	<i>Bubulcus ibis</i>	Héron garde-boeufs	NA ^b	LC
Ciconiiformes	<i>Nycticorax nycticorax</i>	Bihoreau gris	NA ^b	LC
Ciconiiformes	<i>Phaethon lepturus</i>	Phaéton à bec jaune	NA ^b	LC
Falconiformes	<i>Falco eleonora</i>	Faucon d'Eléonore	NA ^b	LC
Falconiformes	<i>Falco peregrinus</i>	Faucon pèlerin	NA ^b	LC
Falconiformes	<i>Falco subbuteo</i>	Faucon hobereau	NA ^b	LC

Ordre	Nom scientifique	Nom commun	Catégorie Liste rouge TAAF	Catégorie Liste rouge mondiale
Charadriiformes	<i>Charadrius leschenaultii</i>	Pluvier de Leschenault	NA ^b	LC
Charadriiformes	<i>Vanellus armatus</i>	Vanneau armé	NA ^b	LC
Charadriiformes	<i>Glaucopis pratensis</i>	Glaréole à collier	NA ^b	LC
Charadriiformes	<i>Anous stolidus</i>	Noddi brun	NA ^b	LC
Charadriiformes	<i>Xema sabini</i>	Mouette de Sabine	NA ^b	LC
Charadriiformes	<i>Actitis hypoleucos</i>	Chevalier guignette	NA ^b	LC
Charadriiformes	<i>Arenaria interpres</i>	Tournepieuvre à collier	NA ^b	LC
Charadriiformes	<i>Calidris alba</i>	Bécasseau sanderling	NA ^b	LC
Charadriiformes	<i>Calidris canutus</i>	Bécasseau maubèche	NA ^b	LC
Charadriiformes	<i>Calidris ferruginea</i>	Bécasseau cocorli	NA ^b	LC
Charadriiformes	<i>Heteroscelus brevipes</i>	Chevalier de Sibérie	NA ^b	NT
Charadriiformes	<i>Limosa lapponica</i>	Barge rousse	NA ^b	LC
Charadriiformes	<i>Numenius phaeopus</i>	Courlis corlieu	NA ^b	LC
Charadriiformes	<i>Xenus cinereus</i>	Chevalier bargette	NA ^b	LC
Charadriiformes	<i>Stercorarius longicaudus</i>	Labbe à longue queue	NA ^b	LC
Charadriiformes	<i>Stercorarius maccormicki</i>	Labbe de McCormick	NA ^b	LC
Charadriiformes	<i>Onychoprion fuscatus</i>	Sterne fuligineuse	NA ^b	LC
Cuculiformes	<i>Cuculus canorus</i>	Coucou gris	NA ^b	LC
Cuculiformes	<i>Cuculus poliocephalus</i>	Petit coucou	NA ^b	LC
Cuculiformes	<i>Cuculus solitarius</i>	Coucou solitaire	NA ^b	LC
Apodiformes	<i>Apus apus</i>	Martinet noir	NA ^b	LC
Coraciiformes	<i>Eurystomus glaucurus</i>	Rolle violet	NA ^b	LC
Passeriformes	<i>Hirundo rustica</i>	Hirondelle rustique	NA ^b	LC
Passeriformes	<i>Riparia riparia</i>	Hirondelle de rivage	NA ^b	LC



■ Albatros hurleur © Fabrice Le Bouard / RNN Terres australes

■ La Liste rouge des espèces menacées en France

Vertébrés introduits dans les Terres australes françaises

Classe	Ordre	Nom scientifique	Nom commun	Catégorie Liste rouge TAAF	Catégorie Liste rouge mondiale
Mammalia	Artiodactyla	<i>Ovis aries</i>	Mouton domestique	NA ^a	NE
Mammalia	Artiodactyla	<i>Rangifer tarandus</i>	Renne	NA ^a	LC
Mammalia	Carnivora	<i>Felis catus</i>	Chat domestique	NA ^a	NE
Mammalia	Lagomorpha	<i>Oryctolagus cuniculus</i>	Lapin domestique	NA ^a	NT
Mammalia	Rodentia	<i>Mus musculus</i>	Souris grise	NA ^a	LC
Mammalia	Rodentia	<i>Rattus norvegicus</i>	Rat surmulot	NA ^a	LC
Mammalia	Rodentia	<i>Rattus rattus</i>	Rat noir	NA ^a	LC
Aves	Passeriformes	<i>Estrilda astrild</i>	Astrild ondulé	NA ^a	LC



■ Paysage de l'archipel de Crozet © Paul Tixier / RNN Terres australes

Terre Adélie

Mammifères de Terre Adélie

Espèces reproductrices régulières

Ordre	Nom scientifique	Nom commun	Catégorie Liste rouge TAAF	Tendance*	Catégorie Liste rouge mondiale
Carnivora	<i>Hydrurga leptonyx</i>	Léopard de mer	LC	→	LC
Carnivora	<i>Leptonychotes weddellii</i>	Phoque de Weddell	LC	→	LC
Carnivora	<i>Lobodon carcinophaga</i>	Phoque crabier	LC	→	LC
Carnivora	<i>Ommatophoca rossii</i>	Phoque de Ross	LC	→	LC

(*) Tendance d'évolution des populations : en augmentation « ↗ », en diminution « ↘ », stable « → » ou inconnue « ? ».

Espèces visiteuses régulières

Ordre	Nom scientifique	Nom commun	Catégorie Liste rouge TAAF*	Catégorie Liste rouge mondiale
Carnivora	<i>Mirounga leonina</i>	Eléphant de mer austral	-	LC
Cetacea	<i>Balaenoptera bonaerensis</i>	Petit rorqual antarctique	-	DD
Cetacea	<i>Balaenoptera musculus</i>	Grand rorqual, Baleine bleue	-	EN
Cetacea	<i>Balaenoptera physalus</i>	Rorqual commun	-	EN
Cetacea	<i>Megaptera novaeangliae</i>	Mégaptère, Baleine à bosse	-	LC
Cetacea	<i>Physeter macrocephalus</i>	Cachalot macrocéphale, Grand cachalot	-	VU
Cetacea	<i>Hyperoodon planifrons</i>	Hypérodon austral	-	LC
Cetacea	<i>Orcinus orca</i>	Orque	-	DD

(*) En raison du peu d'informations disponibles sur les espèces visiteuses régulières et de leur inscription dans une population régionale beaucoup plus large, elles n'ont pas fait l'objet d'une évaluation spécifique.

Espèces occasionnelles

Ordre	Nom scientifique	Nom commun	Catégorie Liste rouge TAAF	Catégorie Liste rouge mondiale
Cetacea	<i>Balaenoptera borealis</i>	Rorqual boréal	NA ^b	EN
Cetacea	<i>Berardius arnuxii</i>	Bérardie d'Arnoux	NA ^b	DD
Cetacea	<i>Ziphius cavirostris</i>	Ziphius, Baleine à bec de Cuvier	NA ^b	LC
Cetacea	<i>Lagenorhynchus cruciger</i>	Lagénorhynque sablier	NA ^b	LC

■ La Liste rouge des espèces menacées en France

Oiseaux de Terre Adélie

Espèces reproductrices régulières

Ordre	Nom scientifique	Nom commun	Sous-espèce ¹	Catégorie Liste rouge TAAF	Tendance ²	Catégorie Liste rouge mondiale
Procellariiformes	<i>Macronectes giganteus</i>	Pétrel géant		CR	↗	LC
Charadriiformes	<i>Stercorarius antarcticus</i>	Labbe antarctique	<i>ssp. lonnbergi</i>	EN	→	NE
Sphenisciformes	<i>Aptenodytes forsteri</i>	Manchot empereur		VU	↘	NT
Procellariiformes	<i>Daption capense</i>	Damier du Cap		VU	→	LC
Procellariiformes	<i>Fulmarus glacialis</i>	Fulmar argenté		VU	↗	LC
Charadriiformes	<i>Stercorarius maccormicki</i>	Labbe de McCormick		VU	↗	LC
Sphenisciformes	<i>Pygoscelis adeliae</i>	Manchot Adélie		LC	→	NT
Procellariiformes	<i>Pagodroma nivea</i>	Pétrel des neiges		LC	→	LC
Procellariiformes	<i>Oceanites oceanicus</i>	Océanite de Wilson		DD	?	LC

(1) Lorsque l'espèce est représentée par une seule sous-espèce particulière.

(2) Tendance d'évolution des populations : en augmentation « ↗ », en diminution « ↘ », stable « → » ou inconnue « ? ».

Espèces visiteuses régulières

Ordre	Nom scientifique	Nom commun	Catégorie Liste rouge TAAF*	Catégorie Liste rouge mondiale
Procellariiformes	<i>Thalassoica antarctica</i>	Pétrel antarctique	-	LC

(*) En raison du peu d'informations disponibles sur les espèces visiteuses régulières et de leur inscription dans une population régionale beaucoup plus large, elles n'ont pas fait l'objet d'une évaluation spécifique.

Espèces occasionnelles

Ordre	Nom scientifique	Nom commun	Catégorie Liste rouge TAAF	Catégorie Liste rouge mondiale
Sphenisciformes	<i>Aptenodytes patagonicus</i>	Manchot royal	NA ^b	LC
Sphenisciformes	<i>Eudyptes chrysolophus</i>	Gorfou sauteur du Sud	NA ^b	VU
Sphenisciformes	<i>Eudyptes chrysolophus</i>	Gorfou macaroni	NA ^b	VU
Sphenisciformes	<i>Eudyptes schlegeli</i>	Gorfou de Schlegel	NA ^b	VU
Sphenisciformes	<i>Pygoscelis antarcticus</i>	Manchot à jugulaire	NA ^b	LC
Procellariiformes	<i>Phoebastria palpebrata</i>	Albatros fuligineux à dos clair	NA ^b	NT
Procellariiformes	<i>Pterodroma inexpectata</i>	Pétrel maculé	NA ^b	NT
Charadriiformes	<i>Larus dominicanus</i>	Goéland dominicain	NA ^b	LC
Charadriiformes	<i>Sterna vittata</i>	Sterne subantarctique	NA ^b	LC

Les catégories UICN pour la Liste rouge

EX : Espèce éteinte au niveau mondial

RE : Espèce disparue du territoire

Espèces menacées de disparition du territoire :

CR : En danger critique

EN : En danger

VU : Vulnérable

Autres catégories :

NT : Quasi menacée (espèce proche du seuil des espèces menacées ou qui pourrait être menacée si des mesures de conservation spécifiques n'étaient pas prises)

LC : Préoccupation mineure (espèce pour laquelle le risque de disparition du territoire considéré est faible)

DD : Données insuffisantes (espèce pour laquelle l'évaluation n'a pas pu être réalisée faute de données suffisantes)

NA : Non applicable (espèce non soumise à évaluation car (a) introduite dans la période récente ou (b) présente de manière occasionnelle ou marginale dans la zone considérée)

NE : Non évaluée (espèce non encore confrontée aux critères de la Liste rouge)



■ Colonie de manchots royaux à Kerguelen © Fabrice Le Bouard / RNN Terres australes

La Liste rouge des espèces menacées en France

Etablie conformément aux critères de l'UICN, la Liste rouge des espèces menacées en France vise à dresser un bilan objectif du degré de menace pesant sur les espèces de la faune et de la flore à l'échelle du territoire national. Cet inventaire de référence, fondé sur une solide base scientifique et réalisé à partir des meilleures connaissances disponibles, contribue à mesurer l'ampleur des enjeux, les progrès accomplis et les défis à relever pour la France, en métropole et en outre-mer.



Le Comité français de l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN) est le réseau des organismes et des experts de l'UICN en France. Regroupant au sein d'un partenariat original 2 ministères, 13 organismes publics et 41 organisations non-gouvernementales, il joue un rôle de plateforme d'expertise et de concertation pour répondre aux enjeux de la biodiversité.

Le Comité français de l'UICN rassemble également un réseau de plus de 250 experts répartis en cinq commissions thématiques, dont la Commission de sauvegarde des espèces qui réunit 130 spécialistes. Au niveau mondial, l'UICN a développé la méthodologie de référence pour guider les pays dans l'élaboration de leur Liste rouge nationale des espèces menacées.

www.uicn.fr



Le Muséum national d'Histoire naturelle (MNHN) est un établissement public à caractère scientifique et culturel, placé sous la tutelle des Ministères de la recherche et de l'écologie. Ses missions sont la recherche, la gestion des collections, l'enseignement, l'expertise et la diffusion des connaissances. Institution de renommée internationale, le MNHN dispose grâce aux travaux de ses scientifiques d'une expertise reconnue sur la biodiversité et sa conservation.

Le Service du patrimoine naturel du MNHN est responsable de la conduite scientifique de l'Inventaire national du patrimoine naturel (INPN). Pour réaliser cette mission, il développe un système d'information national sur la nature rassemblant la connaissance sur la biodiversité et la géodiversité.

www.mnhn.fr/spn

Chapitre Vertébrés des Terres australes et antarctiques françaises en partenariat avec :



L'administration des TAAF est responsable de la collectivité d'outre-mer formée par l'archipel de Crozet, l'archipel de Kerguelen, les îles Saint-Paul et Amsterdam, la Terre Adélie au sein du continent antarctique, et les îles Eparses (Europa, Glorieuses, Juan de Nova, Bassas da India et Tromelin). La richesse biologique de ces territoires est à ce jour presque intacte, ce qui leur confère une importante valeur patrimoniale. L'administration des TAAF mène une politique environnementale active, notamment à travers son plan d'action pour la biodiversité, en développant des projets de conservation et en soutenant de nombreuses activités de recherche.

www.taaf.fr

Avec le soutien de :

